

Retour sur désinvestissement.

Avec la présence des élus locaux, du Préfet (présent à chaque instance : chose assez rare pour être soulignée) et des représentants de parents, le CDEN est sans doute la plus politique des instances de l'éducation nationale.

Le conseil du 20 novembre 2017 n'a pas fait exception durant plus de quatre heures de débats. L'ordre du jour sur le bilan de rentrée était attendu, en particulier après le boycott du dernier CTSD sur ce thème. Cette année encore, l'Inspecteur d'académie a présenté les tableaux de synthèse des effectifs en collège qui sont, à première vue, favorables au regard des statistiques nationales. Le SNES-FSU a rappelé que ces chiffres sont en réalité dus à de hasardeux effets de seuil dans certains collèges ruraux : ils sont le fruit de la spécificité du territoire jurassien.

Et justement, cette spécificité rurale a été au coeur de nombreuses interventions des représentants de parents, des organisations syndicales, des représentants de l'Etat et des collectivités locales. Mais pas pour les mêmes raisons : une question diverse en fin de séance allait très clairement l'illustrer. En effet, La nouvelle vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et de la culture, Mme Péliissard, est revenue sur la brutale décision de fermer l'internat du collège des Rousses. Arguant de la faiblesse du nombre d'internes (9), de la présence de Légionellose dans les canalisations, Mme Péliissard a défendu la fermeture pour des motifs de pertinence budgétaire : cet argent serait bien mieux réaffecté dans d'autres collèges qui en auraient bien besoin. Justement, le SNES-FSU lui a fait remarquer que le collège des Rousses, perclus d'amiante et vieillissant en aurait bien besoin : des travaux sont-ils envisagés ? Rien à ce jour. Depuis quand un collège n'a pas été construit dans le Jura ? Rien de prévu. Ce que le SNES-FSU n'a cessé de dénoncer est en phase de se produire : la justification de fermetures brutales de bâtis après des années de sous investissement. Ce que le délabrement de certains collèges (accentué par une baisse importante des budgets de fonctionnement) pouvait laisser craindre, la baisse démographique de certaines zones va pouvoir l'entériner. Et tous, Etat comme collectivités, de justifier de leur politique au nom d'un « aménagement du territoire » totalement dévoyé. Et pourtant, au SNES-FSU, nous avons appelé de nos voeux, à de nombreuse reprises, la mise en place d'une commission pour réfléchir à l'avenir de notre carte scolaire, et nous nous sommes bien souvent heurtés à une langue de bois préélectorale. Entre un Etat qui ne veut plus est un département qui ne peut plus, l'aménagement du territoire est aujourd'hui tristement synonyme d'économie budgétaire.

Aurélien Bergonzi.